

## FORMATION « Enseignement de la pratique Wing FFVoile »

### Fiche référentielle descriptive

#### A - Description du cadre de la formation

La pratique émergente de la Wing\* prend de l'ampleur y compris dans les pratiques foil et compétitives, nécessitant de travailler sur le développement des compétences des encadrants.

Pour atteindre cet objectif, la formation permet de répondre au développement des connaissances théoriques et compétences techniques liées à la pratique de la Wing, à la capacité à sécuriser la pratique, et à la mise en œuvre d'une pédagogie adaptée à l'apprentissage des techniques de navigation en Wing. La formation abordera également les différentes possibilités de mises en œuvre en termes d'animation et de développement.

La formation est destinée aux encadrants bénévoles ou rémunérés exerçant au sein d'une structure affiliée à la FFVoile et dans le respect des règlements fédéraux. Elle complète les diverses formations et qualifications professionnelles ou fédérales, elle participe à la formation continue des encadrants.

L'encadrant formé exerce ses missions sous la responsabilité du responsable légal de la structure, et du Responsable Technique Qualifié (RTQ), qui définit les activités d'amélioration de la sécurité au regard des activités proposées.

\* « Activité de Wing » : Regroupe les activités nautiques tractées par une aile de Wing, appelées dans leur ensemble wingsurf, spécifiées wingfoil quand elles se pratiquent avec des appendices porteurs (foils), ainsi que des activités terrestres sur des supports à roue (skate, mountain-board, carver, dirt...), sur patin (glace) et ski (neige).

#### B - Référentiel de compétences associées à l' « Enseignement de la pratique Wing FFVoile »

Les compétences et activités associées exercées par le formé :

- Comprendre les principaux éléments théoriques et fonctionnels de la Wing pour :
  - Analyser la pratique
  - Evaluer les comportements des pratiquants
  - Créer des situations d'apprentissage
  - Proposer des adaptations, des réglages du matériel en fonction des conditions météorologiques, du projet de navigation et des caractéristiques du pratiquant.
- Ressentir, comprendre et analyser les repères de la pratique Wing.
- Sécuriser la pratique pour éviter accidents et blessures et plus particulièrement :
  - en respectant les prescriptions fédérales et adaptant sans cesse les procédures,
  - en informant les pratiquants des risques liés à la pratique,



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

- en choisissant des moyens d'intervention, des zones de pratique, des parcours, des équipements de protection individuelle et des matériels pour les pratiquants adaptés,
- en gérant les espaces et les regroupements,
- en intervenant de façon adaptée sur les pratiquants en difficulté et sur leur matériel,
- en étant capable de prendre en charge les blessures.
- Mettre en œuvre des situations spécifiques à l'activité Wing, les évaluer et proposer des adaptations pour favoriser les apprentissages et optimiser la progression.
- Connaître et savoir utiliser la progression fédérale en Wing pour évaluer les pratiquants et les aider à identifier leur niveau de pratique.
- Connaître les différents équipements en Wing selon les publics pour conseiller les clubs et les pratiquants quant à leur investissement matériel.

### **C - Prérequis à la formation « Enseignement de la pratique Wing FFVoile »**

Le/la candidat-e à la formation doit être titulaire :

- d'une qualification professionnelle ou bénévole de la FFVoile permettant l'encadrement de la voile ou du kiteboard
- du permis de conduire les bateaux à moteur option côtière ou eaux intérieures.

Les autres conditions d'accès à la formation sont :

- la licence « club » délivrée par la FFVoile en cours de validité, comportant la mention « pratiquant » ou « compétition ».

### **D - Organisation de la formation « Enseignement de la pratique Wing FFVoile »**

La formation s'organise :

- dans un volume de 14 heures en présentiel et 10 heures de formation asynchrone à distance,
- avec un effectif en présentiel maximum de 8 stagiaires par formateur,
- en alternant des périodes de théorie, de pratique, de formation en présentiel et à distance.

Le référentiel de formation visant l'acquisition des compétences attendues comprend les connaissances, capacités et attitudes suivantes :

- Connaître les fondamentaux théoriques liés au fonctionnement de la Wing et du foil, notamment sur les aspects de réglage, de choix de matériel, de conduite et de manœuvres.
- Connaître les prescriptions fédérales.
- Expérimenter la navigation en Wing selon ses propres capacités pour ressentir, comprendre et analyser les repères de la pratique.
- Sécuriser le contexte de pratique :
  - appliquer les réglementations, préconisations;
  - intégrer son activité dans le DSI de la structure;

- réunir les conditions favorables à la mise en œuvre (gestion de l'espace et de la flotte, prise en compte des éléments environnementaux, utilisation des équipements de protection individuelle) ;
  - choisir les moyens d'intervention nécessaires en fonction des conditions de pratique (sur l'eau, à terre) ;
  - maîtriser les techniques d'intervention liées à la sécurité (abordage, prise en charge des pratiquants, du matériel, gestion des accidents et des blessures, ...).
- Préparer et organiser les situations favorables à l'apprentissage en Wing:
    - Identifier chez le pratiquant les apprentissages nécessaires à sa progression.
    - Mettre en œuvre les conditions techniques et matérielles adaptées aux conditions météorologiques, au plan d'eau, aux pratiquants (âge, gabarit, niveau de pratique), et à l'activité Wing :
      - Choix, stockage, manipulation, entretien du matériel
      - Choix et mise en œuvre des activités dans l'espace de pratique
      - Choix des modalités pédagogiques
      - Organisation des regroupements
    - Proposer des échauffements préalables à la navigation et des étirements post-navigation
    - Proposer des activités permettant l'engagement du pratiquant en contrôlant le bénéfice-risque dans les dimensions psychique et physique
- Conduire les situations d'apprentissage, en Wing :
    - Animer les situations pour un groupe de pratiquant ;
    - Réguler les situations pour favoriser les apprentissages et la progression ;
    - Proposer des situations en simulation tractée pour favoriser les apprentissages liés à l'utilisation du foil ;
    - Favoriser chez les pratiquants l'acquisition de repères facilitants les transferts d'apprentissages antérieurs, des repères permettant de gagner en autonomie ;
    - Connaître les conduites typiques des pratiquants en Wing pour réguler plus rapidement ;
    - Complexifier ou simplifier les situations en aménageant les contraintes.
- Evaluer les situations et les pratiquants :
    - Evaluer le déroulement effectif des situations et de ses interventions ;
    - Elaborer d'éventuelles modifications d'organisation ou de conduite pédagogique ;
    - Connaître et utiliser la progression fédérale en Wing.

## **E - Attestation de formation à l' « Enseignement de la pratique Wing FFVoile »**

La délivrance de l'attestation de formation est conditionnée à la poursuite effective de la formation, à la réussite aux différents questionnaires et aux productions demandées.

## **F - Qualification du formateur**

Le formateur est habilité par l'autorité nationale en charge des formations fédérales.

## **G - Habilitation des formations**

L'habilitation des formations à l'« Enseignement de la pratique Wing FFVoile » s'effectue grâce à la déclaration préalable de la formation au calendrier national des formations de la FFVoile.

<b>DATE</b>	<b>Version</b>	<b>Modifications</b>	<b>Validation</b>
<b>29/05/2021</b>	<b>V0.9</b>	<b>Création</b>	<b>BE</b>
<b>26/06/2021</b>	<b>V1.0</b>	<b>Création</b>	<b>CA</b>